

Préparation au concours de Préparation au concours de Rédacteur principal de 2^{ème} classe

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :
Tremplin Perfectionnement en communication écrite (*capacités rédactionnelles, analyse, synthèse*) **7 jours / 42 h**

Les durées indiquées dans le cursus correspondent au temps requis nécessaire à la formation ; ces durées sont celles qui seront attestées.

Distanciel en direct : correspond au temps de formation réalisé en classe virtuelle avec l'intervenant et le groupe de stagiaires, les dates et heures de ces temps sont précisés dans le planning du groupe (planning envoyé avec la convocation)

Distanciel en autonomie : correspond au temps de formation minimum que le stagiaire doit réaliser en autonomie sur la plateforme de formation à distance Formadist. S'il le souhaite, le stagiaire peut travailler au-delà de ce temps minimum.

	Interne	Externe	3ème concours
Epreuves d'admissibilité	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Distanciel en direct : 3 h / 0,5 jour Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. <i>Méthodologie – Travail en mode Projet - 3 devoirs – 1 concours blanc – corrections collectives</i> Distanciel en direct : 12 h / 2 jours Distanciel en autonomie : 18 h / 3 jours (dont 12h pour devoirs et concours blanc) Réponses à des questions de droit public et de finances publiques portant notamment sur le fonctionnement des collectivités territoriales <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – corrections collectives</i> Distanciel en direct : 6 h / 1 jour Distanciel en autonomie : 18 h / 3 jours (dont 12h pour devoirs et concours blanc)	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Distanciel en direct : 3 h / 0,5 jour Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. <i>Méthodologie – Travail en mode Projet - 3 devoirs – 1 concours blanc – corrections collectives</i> Distanciel en direct : 12 h / 2 jours Distanciel en autonomie : 18 h / 3 jours (dont 12h pour devoirs et concours blanc) Réponses à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – corrections collectives</i> Distanciel en direct : 6 h / 1 jour Distanciel en autonomie : 18 h / 3 jours (dont 12h pour devoirs et concours blanc)	Apprendre en autonomie <i>Apprendre à apprendre – utilisation des ressources à distance</i> Distanciel en direct : 3 h / 0,5 jour Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. <i>Méthodologie – Travail en mode Projet - 3 devoirs – 1 concours blanc – corrections collectives</i> Distanciel en direct : 12 h / 2 jours Distanciel en autonomie : 18 h / 3 jours (dont 12h pour devoirs et concours blanc) Réponses à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – corrections collectives</i> Distanciel en direct : 6 h / 1 jour Distanciel en autonomie : 18 h / 3 jours (dont 12h pour devoirs et concours blanc)
Apport de connaissances	Distanciel en direct : 6 h / 1 jour Distanciel en autonomie : 24 h / 4 jours	Distanciel en direct : 6 h / 1 jour Distanciel en autonomie : 24 h / 4 jours	Distanciel en direct : 6 h / 1 jour Distanciel en autonomie : 24 h / 4 jours

Epreuves d'admission pour les admissibles	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour	Entretien avec le jury <i>Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance</i> Distanciel en direct : 3 h méthodologie + 3 h mise en situation / 0,5 jour + 0,5 jour Distanciel en autonomie : 3 h / 0,5 jour
---	--	--	--

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.